

A présent que nous avons un aperçu général des travaux de défrichement, examinons quelques unes des conditions qui peuvent assurer le succès d'un colon.

Plus tôt l'auteur sait trouver des accents éloquentes, pleins de vérité, inspirés par un amour sincère de la patrie pour peindre les douleurs de l'exil de nos compatriotes aux États-Unis.

« Nous prétendons, dit-il, que, tout calculé, tout pesé, les avantages que retirent nos compatriotes aux États-Unis sont bien limités. Pour 10 familles qui atteignent quelque chose, il y en a 100 qui végètent et maudissent le jour où elles ont franchi la ligne 45^{ème}. Et encore ces dix familles, au prix de quels sacrifices réalisent-elles quelques piastres ?

Il ne faudrait pas connaître le vrai canadien, le canadien non dégénéré, pour croire que ce n'est pas déjà pour lui un sacrifice et le plus grand des sacrifices que de vivre loin de son pays. Son exil, bien que volontaire, n'en est pas moins un exil : tout ce qui l'entoure le lui rappelle à chaque instant. Il a beau gagner de gros salaires, il a beau jouir de la santé, il lui est impossible de se débarrasser de l'ennui que lui cause cette soumission à des étrangers, cette vie monotone, cette dépendance continuelle, cette incertitude de l'avenir inhérente à sa position. A l'exil aux États-Unis, voyez le canadien, causez avec lui ; vous ne trouvez plus cette gaieté franche et naïve qui nous caractérise ; son rire n'est pas joyeux, ses plaisirs mêmes semblent avoir quelque chose d'amer. Dites un mot du Canada, vous allez voir que vous ouvrez la plaie de son cœur. Ah ! c'est que le canadien ne peut oublier son pays ; chaque brise du Nord lui apporte des souvenirs, lui fait entendre les soupirs de ses parents, de ses amis qui l'invitent au retour. Le dimanche, pendant qu'il repose ses membres fatigués par les travaux de la semaine, son imagination le transporte à l'ombre de son clocher natal ; là, il voit réunis sur le seuil de l'église ses amis d'enfance, et il sent, dans tout ce qu'elle a de plus cruel, la privation des charmes de la vie de paroisse. Le cimetière voisin lui fait peut-être échapper des larmes sur la tombe d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une sœur, d'un ami. Là est l'autel au pied duquel il a juré un amour éternel à celle qu'il aime ; là ont été baptisés ces enfants chéris pour lesquels l'exil est surtout regrettable et dangereux. En entendant les sons imposants des cloches qui convient les fideles à la prière, il fait un retour sur lui-même : pour lui la cloche ne sonne que pour l'appeler dans l'air malsain, la poussière étouffante de la manufacture. Que de pensées tristes se pressent alors dans son âme ulcérée ! Que de rapprochements il fait entre sa position actuelle et celle qu'il occupait dans son pays ! En Canada, il entendait parler sa langue, sa belle langue française apprise sur les genoux de sa mère, ici on ne parle qu'un idiome étranger. En Canada, il avait ses fêtes religieuses, célébrées avec éclat, avec pompe ; ici, il est la plupart du temps privé, pendant plusieurs semaines de la parole de Dieu, et encore, quand il a le bonheur de s'agenouiller dans une église souvent improvisée, il ne goûte pas cet entraînement, cette poésie que faisaient naître autrefois dans son âme les cérémonies du culte. En Canada, il était l'égal des autres, il parlait à des amis, à des frères ; ici il est soumis à des maîtres qui le payent bien et voilà tout. En Canada, enfin, il était chez lui, et ici, il est exilé !

TANGUAY.—Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes.

Il y a déjà quelques mois que ce dictionnaire a été annoncé, et le public l'attend avec une impatience que justifient la nature de l'ouvrage et les soins que l'auteur y apporte. Nous pouvons annoncer aujourd'hui qu'il paraîtra bientôt ; le travail de l'impression se poursuit rapidement et dans quelques jours, il sera terminé. Nous parlons de science certaine, parce que M. l'abbé Tanguay veut bien nous passer des feuillettes à mesure qu'ils sortent de la presse.

Cependant on n'aurait pas lieu d'être surpris du retard, si retard il y a, et de s'en plaindre.

L'impression de cet ouvrage offre des difficultés d'une nature toute spéciale. Pour les ouvrages de littérature ou d'histoire, le copiste, le typographe, le correcteur d'épreuves sont guidés par le sens des phrases ; presque toujours les premiers mots suffisent pour faire connaître les autres, il n'y a besoin, le plus souvent, que d'un coup d'œil très-rapide, et l'orthographe suit des règles invariables. Dans le *Dictionnaire Généalogique*, il n'en est pas ainsi. L'ouvrier doit toujours avoir l'œil au manuscrit ; le correcteur ne saurait se fier à sa mémoire. Là pas de phrases ; des noms, des prénoms, des surnoms qui ne se devinent pas, mais qui peuvent souvent se confondre. Les dates sont nombreuses : date du baptême, date du mariage, date de la sépulture. Quelques unes, celles du mariage, sont répétées jusqu'à trois fois. Qu'on multiplie toutes ces indications par le nombre de personnes, ou du moins, d'articles qui entrent dans le Dictionnaire ! Qu'on se rappelle qu'une seule erreur peut dérouter complètement le lecteur, diminuer considérablement le mérite de l'ouvrage, et on comprendra combien l'auteur doit apporter d'attention, de soins, disons-le, tout ce qu'il lui faut de lenteurs pour mener à bien une œuvre aussi importante.

Il y a encore des difficultés qui tiennent au système adopté pour éviter la répétition des noms de lieu.

Le lecteur a absolument besoin de connaître l'endroit où s'est fait le baptême, le mariage, la sépulture de chaque personne. Or, s'il arrive dans une famille, plus ou moins nombreuse, que ce lieu soit le même pour les trois actes et pour chaque membre de la famille, dans une autre, il arrivera souvent que l'endroit changera pour un ou deux de ces actes par

rapport à plusieurs membres de la famille. Ainsi Jean est baptisé à Québec, marié à Montréal, et enterré à Québec. Plusieurs noms de lieux sont assez longs, comme, *Pointe-aux-Trembles de Montréal*. On comprend facilement combien d'espace il aurait fallu consacrer à ces désignations multiples ; le nombre de volumes aurait été doublé, ou triplé. L'auteur a eu recours à un moyen bien simple : une fois qu'un lieu a été mentionné dans un article, il n'est plus écrit au long quand il faut le répéter ; mais il indique par un petit chiffre, placé comme un exposant algébrique. Ce procédé augmente les chances d'erreur, demande, par conséquent, une attention et une surveillance plus grande dans les ateliers ; mais par suite, l'espace est économisé : et la dépense du papier, et la malpropreté diminue.

Il y a encore les difficultés techniques de la justification ; mais il n'est pas nécessaire d'insister davantage. Le lecteur bienveillant attendra mieux attendre, et savoir qu'il peut se fier complètement au livre lorsqu'il le consultera.

L'ouvrage entrepris par M. l'abbé Tanguay est vraiment colossal et unique en son genre. Il donnera la généalogie de toutes les familles canadiennes, depuis l'établissement de la colonie jusqu'à nos jours : ce sera notre *Livre d'or*, avec cette différence qu'à Vénise, on ne tenait compte que des familles nobles ; mais dans ce *Dictionnaire*, la famille la plus humble figurera comme les plus illustres. Leur commune gloire sera d'être venues sur cette terre lointaine apporter la civilisation et implanter une race vertueuse et énergique.

L'exécution d'un pareil ouvrage offrait sans doute certaines facilités relatives. Nous sommes assez près des origines puisqu'aucune de nos familles ne remonte au-delà de 1608. Plus tard, nous aurions été dans les conditions des autres peuples où les origines se perdent après quatre-vingts ou cent ans.

Chez les anciens, les Juifs avaient des tablettes généalogiques très exactes. Ils les conservaient avec un soin jaloux. Dans les guerres, les persécutions, la captivité, ils cachèrent ces tablettes avec le même empressement qu'ils mettaient à soustraire les vases sacrés à la profanation des païens. Malheureusement elles n'ont pu échapper aux usurpateurs qui avaient intérêt à les détruire. Les Juifs n'ont guères, aujourd'hui, de généalogies certaines, que celles qui se trouvent dans l'Écriture Sainte.

Dans les temps modernes, l'Islande, cachée dans les brumes du nord, peut se vanter de posséder seule, croyons-nous, les généalogies de ses principales familles ; mais non de toutes. L'origine, sans doute, en remonte assez haut. Il y a un orgueil bien légitime à établir authentiquement sa généalogie à travers dix siècles et plus, comme Torswalden, une des gloires de la statuaire, lequel prétendait descendre des premiers découvreurs de l'Amérique. Mais les Islandais, emprisonnés dans leur île, naissants et mourants dans le même lieu, le plus souvent sous la même hutte, peuvent assez facilement recueillir les traditions de la famille et conserver les noms de ceux qui l'ont composée.

En Canada, principalement aux origines de la colonie, que de vicissitudes et de migrations dans la vie d'un homme ! Né à l'extrémité orientale du Cap Breton, il se mariait en passant à Québec, et s'en allait mourir au Détroit ou à la Nouvelle-Orléans. M. Tanguay n'aurait voulu suivre, autant que possible, chaque individu à travers ces pérégrinations, et a indiqué le théâtre où s'est accompli chacun des actes solennels qui marquent l'existence de tout homme. Mais cela ne suffit pas.

Une personne peut avoir joué un rôle assez important dans le pays, pendant un séjour de quelques années. Elle ne s'est pas mariée au Canada et n'a pas formé liège parmi nos familles, comme MM. d'Avaugeois, de Tracy, etc ; mais son nom est inséparable de notre histoire ; il est d'ailleurs consigné aux registres. M. Tanguay devait nécessairement le faire entrer dans le Dictionnaire. Le personnage est obscur ; aucun souvenir brillant ne le tirera de l'oubli ; n'importe. Il a été prêtre, témoin à une sépulture. Sa présence sera constatée. Un jour, quelque membre de sa famille, un historien peut-être, sera très-heureux de découvrir, sans trop de recherches, des traces de son existence.

Voici un exemple. Nos amis de Québec savent qu'il y a un endroit de leur ville un chemin qui a pris le nom du bois voisin, lequel s'est longtemps appelé *Bois de Gamin*, ou mieux *Bois de gamins*. L'appellation semblait assez naturelle, parce que les gamins des alentours y venaient faire niche quel quefois aux passants. Cependant elle n'était pas exacte. On a découvert l'existence d'un M. Gomin, propriétaire autrefois de ce bois. C'est donc de lui que doit venir le susdit nom.....

..... Ma foi !
Qu'il vienne de Chaillet, d'Anteuil ou de Pontoise,
Cela ne me fait rien.

dira quelque lecteur. D'accord, mais remarquez que M. Gomin n'est pas né ici, qu'il ne paraît pas s'être marié du tout. Sous ce prétexte, si l'on n'avait pas cherché à identifier son existence, si son nom était demeuré complètement inconnu, il aurait fallu conserver à une campagne, si belle d'ailleurs, une appellation très-injurieuse.

Pour rendre son travail aussi complet que possible, M. Tanguay a étudié d'abord les registres de toutes les paroisses de la province de Québec. Après Québec, il a interrogé le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, les îles du golfe, l'Ontario, le Détroit, et si je ne me trompe, les établissements canadiens établis sur le Mississipi. Il a donc fallu lire et analyser des milliers et des milliers d'actes.